

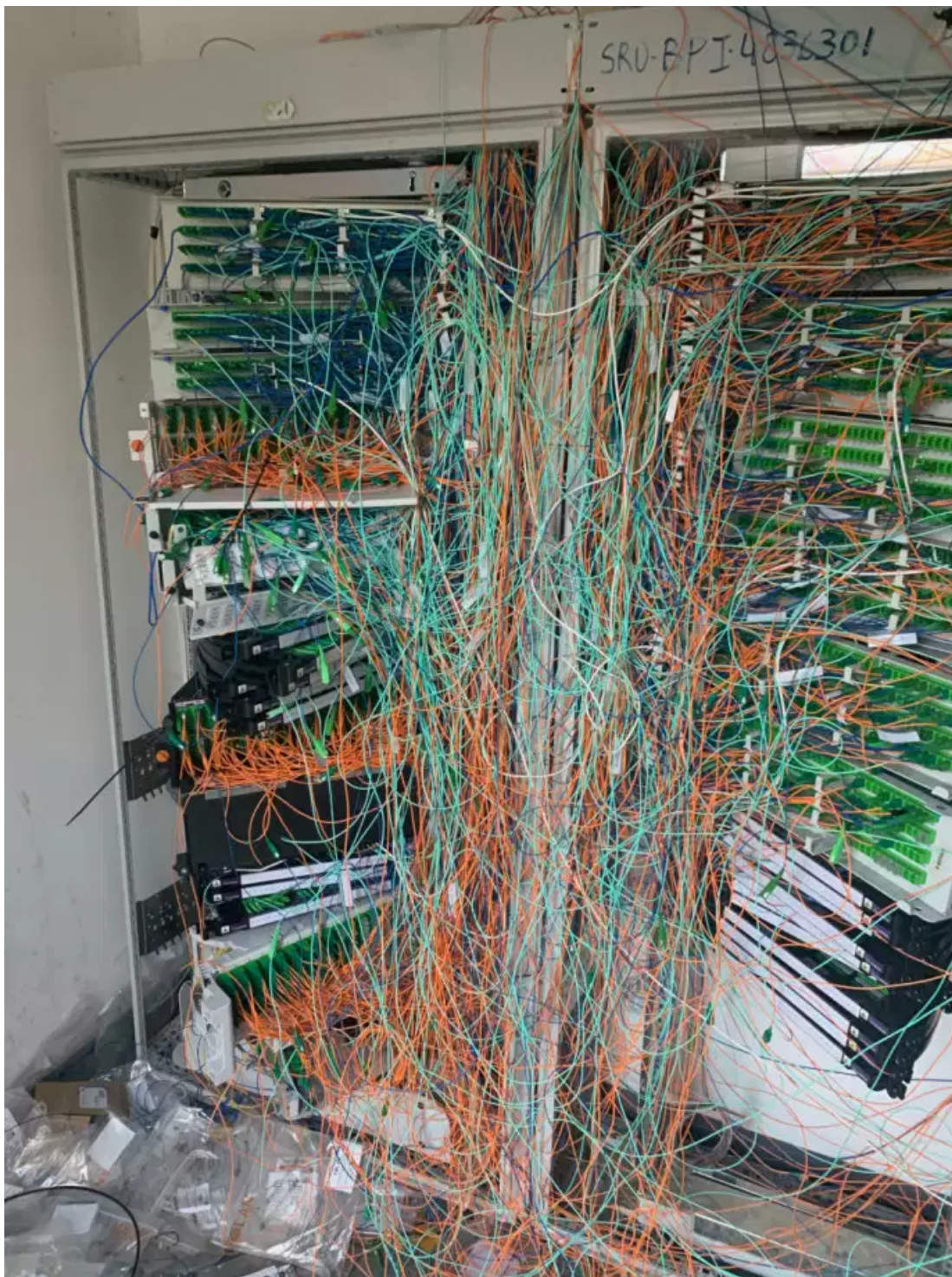
- ACCÈS À INTERNET

Réseau Internet : les câbles de fibre optique, cible régulière des actes de vandalisme

Les dégradations volontaires à grande échelle restent rares. Mais le réseau fibre est très concerné par le vandalisme « du quotidien ».

Par Damien Leloup • Publié aujourd'hui à 10h00

Article réservé aux abonnés



Un point de mutualisation à Gonesse (Val-d'Oise), en janvier 2020. Lafibre.info

Elle apporte un Internet ultrarapide dans les foyers. Contrairement aux antennes-relais, elle n'est pas suspectée d'émettre des ondes dangereuses. Et elle ne contient pas de cuivre, susceptible d'attirer les voleurs de métaux. Pourtant, la fibre optique est aussi la cible de dégradations volontaires, le plus souvent à petite échelle, mais aussi parfois de manière spectaculaire.

Au 5 juin, près de 100 000 Franciliens ont ainsi été touchés par des pannes de leur accès à Internet. En cause, une série d'actes de vandalisme, principalement à Ivry et Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) : dans un laps de temps très court, des câbles ont été coupés à une dizaine d'endroits, perturbant les connexions de dizaines de milliers de particuliers, et même le fonctionnement de certains sites comme Winamax.

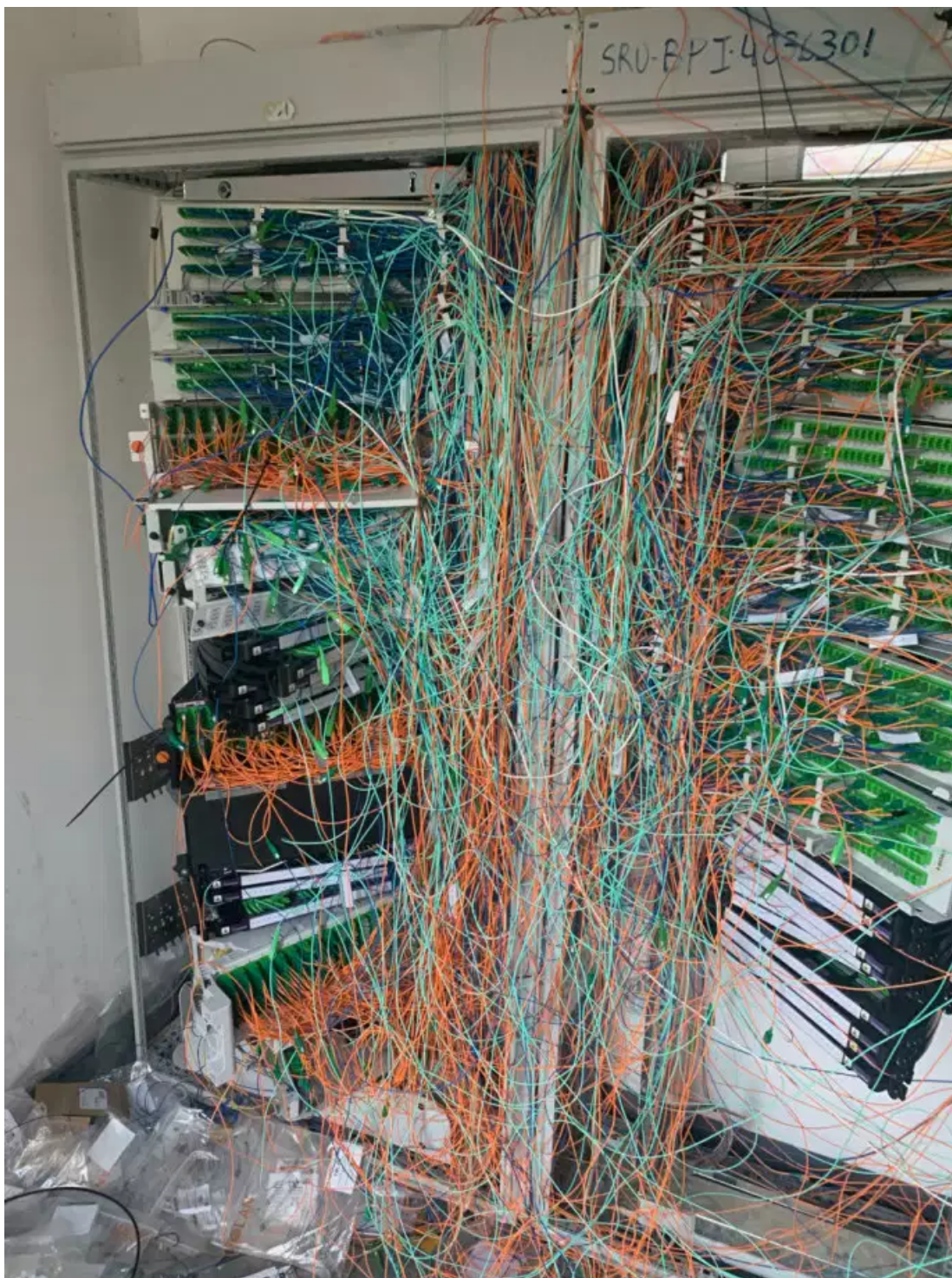
Lire aussi | [En Ile-de-France, l'accès au réseau téléphonique et Internet d'Orange perturbé par la destruction de câbles en fibre optique](#)

Un mois plus tard, l'enquête est toujours en cours. Les points de coupure étaient proches, et le sabotage a pu être commis par une personne seule. Un premier suspect, interpellé après avoir été aperçu dans un local fibre à Villeneuve-le-Roi, a rapidement été mis hors de cause : il s'agissait d'un réparateur en plein travail. Le mode opératoire suggère que la ou les personnes ayant saboté les câbles connaissaient très bien le fonctionnement du réseau : les câbles ont été coupés à la disquette, et à des endroits où les dégâts seraient importants. En avril, un acte de malveillance sur le réseau fibre d'Orange avait également privé plus de 20 000 particuliers d'accès à Internet.

Dégradations de voisinage

Particulièrement visibles durant le confinement, alors que l'utilisation d'Internet était à son plus haut, ces actes restent rares et ne sont que quasiment jamais revendiqués. Leurs auteurs sont rarement retrouvés, même si, en 2019, deux couples investis dans le mouvement des « gilets jaunes » ont été mis en examen pour avoir saboté le réseau fibre à plusieurs reprises dans les Alpes-de-Haute-Provence.

« *Des dégradations volontaires, dans lesquelles on dégrade pour dégrader, il n'y en a pas tant que ça*, note Vivien Guéant, administrateur de [Lafibre.info](#), l'un des principaux espaces de discussion en ligne pour les professionnels et les passionnés de fibre optique. *Dans l'écrasante majorité des cas, le vandalisme vient soit d'une personne énervée dans la copropriété, soit d'un installateur qui fait n'importe quoi dans le point de mutualisation lors d'un raccordement.* »



Un point de mutualisation à Gonesse (Val-d'Oise), en janvier 2020. Lafibre.info

Des dégradations de voisinage, les techniciens en voient souvent, allant du câble sectionné sur un poteau aux actes de vandalisme récurrents dans un même collectif d'immeubles. A Pontoise (Val-d'Oise), les habitants de la résidence Les Hauts de Marcouville, excédés par les sabotages, ont lancé des pétitions : depuis plus d'un an, une vingtaine de dégradations volontaires ont été signalées dans la commune. La plupart des points de mutualisation, où les fibres optiques des abonnés se raccordent, sont peu sécurisés, pour que les techniciens puissent facilement y accéder ; certains opérateurs commencent à déployer des systèmes de surveillance électronique pour tenter de limiter les intrusions.

« Travail minutieux pas toujours fait dans les règles »

Mais une part importante des dégradations provient aussi des techniciens eux-mêmes, note Vivien Guéant. Le raccordement des abonnés demande « *un travail minutieux, qui n'est pas toujours fait dans les règles : lorsque ça tombe en panne, il faut alors tout décâbler et tout recâbler pour remettre aux normes, et un an ou deux après, tout est à refaire* ». Dans ce secteur où la sous-traitance est

particulièrement courante et les délais souvent courts, la qualité des travaux varie grandement, avec des situations dans lesquelles « un câble qui gêne est coupé ou compressé ». Avec, parfois, d'autant moins de scrupules que les différentes sociétés qui interviennent dans un même point de mutualisation sont concurrentes...

Pour endiguer ces problèmes récurrents, le régulateur des télécommunications, l'Arcep, a mis en place un groupe de travail en 2019. « Dans le schéma actuel, il peut y avoir une dilution de responsabilité si on n'y prend [pas] garde, reconnaissait début mai Sébastien Soriano, le président de l'Arcep, dans un entretien à La Gazette des communes. Les opérateurs se sont mis d'accord pour remettre régulièrement en conformité les armoires de rue. (...) Un mécanisme d'escalade est en cours de mise en place qui pourra aller jusqu'à l'exclusion d'un sous-traitant si celui-ci travaille mal, via une procédure de mise en demeure. »

Tous les dysfonctionnements du réseau ne sont cependant pas à mettre sur le compte du vandalisme. Une part importante des coupures sont aussi accidentelles, depuis les emboutissements des armoires de rue plus ou moins bien placées, jusqu'aux incidents de travaux publics qui sectionnent par erreur des gaines. Un compte Twitter, AlertePelleteuz, les répertorie, parfois en affichant une photo de l'engin de chantier responsable, plus facile à retrouver qu'un vandale anonyme.

Damien Leloup